

Commune d'Ohain

Plan extrait de l'Atlas des chemins vicinaux (feuille de détail n° 13) Echelle 1/5000
joint à la demande de M^{rs} Fay Lactex et de M^{rs} Blacey affectant
sous deux demeures à Ohain. tendant à supprimer
la partie du sentier n° 72 comprise entre le chemin n° 20 et la
Route de l'Etat de Mont-St-Jean à Souvain



Deuxième
Compte rendu : partie du sentier n° 72 dont la suppression est demandée
longueur 74^m 10.
D'une part la parcelle cadastrée n° 142 affectée
à M^{rs} Fay Lactex longueur 74^m 10 x 0,50 = 37^m 05
D'autre part la parcelle cadastrée n° 158 affectée
à M^{rs} Blacey affectée longueur 74^m 10 x 0,50 = 37^m 05
Surface totale 74^m 10^m

Décision prise en Commission communale
Réunie le 2. mai 1942.

J. Poirier



Fu et approuvé par le Collège
Municipal d'Ohain, en séance du 29 août 1942,
où étaient présents : M. Van Bogaerden,
Bourgmestre, Président; Deunelocq et Block,
Echevins; Bottart, secrétaire
En outremanche :
Le secrétaire
J. Bottart

Le Bourgmestre, Président,
Deunelocq

